



Enseignants de l'Unsa - 44

Rentrée chaotique: promesses non tenues, précarité maintenue

Mobilisation massive des AESH le 20 novembre 2019

Contrairement aux promesses gouvernementales pour une rentrée 2019 placée “sous le signe de la maturité et de la réussite”, les accompagnant·es d'élèves en situation de handicap (AESH) vivent une dégradation de leurs conditions de travail : temps incomplets subis, non-renouvellements massifs, salaires non versés avec des acomptes souvent indécents, affectations aberrantes, attente insupportable des documents administratifs, services de gestion saturés. Malgré nos alertes répétées, la flexibilité imposée par la mise en place des PIAL aggrave la situation des AESH.

La circulaire AESH du 5 juin 2019 est détournée de ses objectifs: non-respect des 5 semaines reconnaissant le travail invisible, augmentation du temps de travail sans revalorisation du salaire, obligation de formation pendant les vacances et hors-temps scolaire. De plus, la poursuite de la mutualisation forcée des moyens AESH pour gérer le manque de recrutements, nuit à un accompagnement de qualité et aux conditions de travail. Dans ce contexte, les démissions se multiplient: c'est la conséquence entre autres du travail hors temps scolaire qui pénalise les mères isolées et les AESH ayant un cumul d'emploi. Depuis la rentrée, un peu partout en France, les AESH s'organisent et se mobilisent.

Avec l'intersyndicale nationale CGT Éduc'action, FSU (SNUipp, SNES, SNUEP), FO, SNALC, SE-UNSA, SGEN CFTD, SUD-EDUCATION, exigeons :

- ★ le réemploi de tou·tes les AESH ;
- ★ pour une meilleure gestion des AESH, des personnels administratifs en nombre et formés : pour des contrats et avenants à jour, des salaires versés, des affectations en fonction des situations des AESH ... ;
- ★ le maintien des accompagnements individuels dans le respect des notifications MDPH ;
- ★ l'arrêt de la mutualisation forcée aggravée par les PIALs ;
- ★ une véritable prise en compte du travail invisible. L'organisation des activités connexes doit être gérée par l'AESH ;
- ★ une formation professionnelle de qualité sur le temps de travail, initiale, continue, spécifique et qualifiante ;
- ★ la fin du recrutement par les EPLE ;
- ★ la création du nombre d'emplois nécessaire pour couvrir tous les besoins ;
- ★ **une revalorisation immédiate des salaires ;**
- ★ **la création d'un véritable statut de la Fonction Publique pour les AESH.**

Nous appelons les AESH et les organisations syndicales à poursuivre et à développer les actions locales. Nous appelons à participer à une nouvelle journée de mobilisation nationale intersyndicale le 20 novembre 2019 pour porter les revendications des AESH. Localement, les AESH se réuniront en AG pour débattre ensemble des suites de la mobilisation et se rassembleront devant les DSDEN, rectorats avec demande d'audience pour porter leurs légitimes revendications.

SAE : Paie des AESH—Là aussi ça grogne !

Au SAE du rectorat de Nantes, les conditions de travail ne cessent de se dégrader : outils de gestion informatique peu efficaces, trop de dossiers à gérer par agent, succession de personnels dans le service qui engendrent fatigue et stress.

Face à ce bricolage permanent qui pénalise tous les personnels, les agents ne se laissent pas faire et ont écrit au Recteur pour dénoncer cette situation inacceptable. AESH, personnels administratifs, même combat pour le respect.

AVS en CUI depuis 2 ans, l'Éducation Nationale ne me réemploie pas.
Et mon expérience, elle ne compte pas ?

20 octobre, toujours pas de salaire.
Comment je fais pour les agios avec la banque ?

15 octobre, sans contrat depuis le 1^{er} septembre.
C'est légal, ça ?

Je suis affectée à plus de 30 kilomètres de chez moi et ça me coûte trop cher.
Comment je fais ?

Mon chef d'établissement me change l'emploi du temps chaque semaine.
J'organise comment ma vie ?

On me change d'affectation du jour au lendemain sans explication.
Et pour l'élève que j'accompagne depuis des semaines, il se passe quoi ?

Ma collègue est employée par le rectorat, moi par le lycée Douanier Rousseau.
On ne travaille pas tou-tes pour l'Éducation nationale ?

Le rectorat est injoignable et ne répond pas à mes mails.
J'appelle qui pour mes problèmes ?

Convoqué-e à une formation pendant les vacances.
Vu mon faible salaire d'AESH, je fais comment pour mon second emploi ?

On me demande des comptes sur mes heures d'activités connexes. **Elle est où la reconnaissance ?**

J'accompagne 7 élèves.
C'est vraiment de l'accompagnement, ça ?

Ma quotité a changé.
Et mon avis, il ne compte pas ?

Il paraît que je travaille dans un PIAL.
C'est quoi ce truc ?

Démissionner ? C'est perdre mes droits chômage. Je suis piégée par mon contrat CDD

Rassemblement à 12h devant la préfecture à Nantes

« pique nique » revendicatif,

Conférence de presse : 12h30